

Démocratie, solidarité, partage, responsabilité

Alain Arnaud

Président du CIRIEC-International et du CIRIEC-France

*(Intervention aux Rencontres du Mont-Blanc
Chamonix, 27 novembre 2015)*

N'ayons pas peur des mots, nous sommes dans un monde en crise. Au-delà des graves problèmes géopolitiques que nous connaissons et qui ont leur importance, je ne surprendrai personne en disant que le contexte économique et social mondial est des plus préoccupants.

La catastrophe financière de 2008 a révélé de façon éclatante que le modèle économique dominant néolibéral ne pouvait à lui seul résoudre les crises, qu'au contraire il les amplifiait en creusant encore davantage les inégalités.

Comme nous l'avons tous lu ou entendu, tous les observateurs des inégalités démontrent que moins de 10% de la population mondiale détiennent 83% du patrimoine mondial, tandis que la moitié de la richesse mondiale est détenue par 1% de la population. Lors du dernier Forum Economique Mondial, il a été indiqué que la disparité des revenus était le risque global le plus susceptible de provoquer un « choc systémique » à l'échelle mondiale, devant même les événements météorologiques extrêmes, le chômage et les cyber attaques.

Il n'y a donc plus lieu de simplement réfléchir, mais il convient aussi d'agir, et en urgence, à défaut de quoi notre monde courra les plus grands dangers car les populations ont atteint aujourd'hui les limites du supportable.

Depuis 10 ans, les Rencontres du Mont Blanc prennent l'heureuse initiative de réunir les dirigeants de l'ESS avec l'objectif d'apporter des solutions innovantes pour contribuer à un développement économique et social durable dans le monde, et les travaux qui ont été menés au cours de ces journées ont d'ores et déjà apporté des idées nouvelles, enrichissantes et volontaristes.

Je voudrais en cet instant affirmer l'engagement du CIRIEC dans cette recherche de modèles économiques qui ont pour vocation l'intérêt collectif et la satisfaction des besoins sociaux, et qui privilégient l'efficacité économique, sociale, et environnementale plutôt que la rémunération à tout prix des capitaux investis. Le CIRIEC constitue aujourd'hui un réseau scientifique de quelque 400 universitaires répartis dans quinze pays d'Europe, d'Amérique Latine, au Canada et au Japon. Les travaux de ce réseau scientifique sont entièrement consacrés aux différentes formes d'économie d'intérêt collectif, et en cela le CIRIEC d'aujourd'hui se situe tout à fait dans la lignée de ses créateurs, et notamment celle du professeur Edgard Milhaud, économiste français, fondateur des Annales de l'économie coopérative en 1947. La vocation du CIRIEC en



tant qu'organisation scientifique internationale est en effet de mener des recherches non seulement sur l'économie sociale et coopérative, mais aussi sur l'économie publique, parce que celles-ci constituent des formes économiques qui par finalité mettent les individus au cœur de leur modèle, non pas simplement comme consommateurs, mais aussi fondamentalement comme parties prenantes des systèmes qui leur sont destinés, et qu'ils devraient d'ailleurs beaucoup plus se réapproprier.

Parmi ces modèles qui privilégient l'humain et qui s'inscrivent dans l'intérêt général, l'économie sociale est bien sûr l'un des creusets très importants dans lequel se nourrissent les recherches du CIRIEC.

Pour nous, l'économie sociale n'est pas un secteur à part, ni en marginalité, ni en alternative au système économique classique. Elle occupe sa place, et ce depuis longtemps.

Beaucoup de belles choses ont été dites au cours de ces journées sur la dynamique de l'ESS, son poids dans l'économie et son apport concret à la réduction des inégalités dans les territoires. Pour ma part je voudrais faire ressortir dans le cadre de ce forum trois séries de questionnements qui me paraissent être des incontournables pour la durabilité de l'ESS dans le contexte tel que nous le vivons.

1 – Mon premier questionnement porte sur le rapport de l'ESS aux populations

Comment l'ESS marque t'elle sa différence par rapport aux autres acteurs économiques qui interviennent sur le marché des biens et des services ?

Plus précisément, comment les entreprises et organisations de l'ESS parviennent t'elles à être reconnues par les populations d'une façon distincte des entreprises du secteur lucratif ?

Il est devenu évident que la seule démonstration de l'utilité sociale ne suffit pas pour éviter la banalisation dans laquelle sont entraînées les entreprises de l'ESS, et cela est assez préoccupant pour l'avenir du mouvement d'idées et de valeurs qu'elles portent et qu'elles promeuvent.

En effet, la logique de marché et de compétition économique, dont il convient bien entendu de ne pas nier les aspects positifs dans le progrès économique, a généré une société d'hyper consommation qui a modifié les comportements.

La plupart des sociétaires des organisations de l'Economie Sociale et les bénéficiaires de leurs activités sont devenus de

plus en plus consommateurs et de moins en moins adhérents ou sociétaires, et encore moins militants.

Nous le savons tous, dans le contexte de la mondialisation, nous sommes sous l'emprise d'un système économique qui privilégie le marché et la concurrence, au détriment des systèmes de partage et de solidarité. Ainsi, selon certains, tout doit pouvoir s'acheter et se vendre sans entraves, y compris les services qui relèvent de l'intérêt général. Cette évolution a bien entendu des conséquences sur les relations des organismes de l'Economie Sociale avec leurs adhérents ou leurs sociétaires, et sur leur vie démocratique. Je n'hésite donc pas à dire que la mise sur un piédestal du couple marché / concurrence, et la déréglementation excessive, sont les moteurs de l'affaiblissement du système de valeurs de l'ESS. Ils portent atteinte à la dimension mouvement d'idées portée par la coopération, la mutualité et le monde associatif, tout comme il porte atteinte également à l'action publique et à l'intérêt général, ainsi que le relèvent plusieurs économistes réputés, notamment Joseph Stiglitz.

L'enjeu pour l'ESS est donc de reconquérir l'adhésion de celles et ceux qui ont été transformés en hyper-consommateurs par « l'imperium » du marché et de la concurrence. C'est un objectif difficile, tant ce dogme de la concurrence à tout prix est à la base de notre système économique mondial, et la construction du modèle européen n'a pas échappé à cette évolution. La conséquence est que nos entreprises et organisations de l'ESS sont totalement banalisées, les populations ne faisant pas la plupart du temps de distinction entre les différents acteurs.

Pour autant, cet objectif de reconquête n'est pas un objectif inatteignable, et nous avons même quelques motifs d'espoir quand l'on voit la mobilisation des jeunes générations dans de nouvelles formes d'économies plus généreuses et solidaires, et les innovations dont elles sont capables. De même, nous pouvons nous satisfaire intellectuellement des initiatives politiques qui sont prises pour faire reconnaître le poids de l'ESS dans l'économie, et la nécessité de son intervention pour contribuer au bien-être social. A cet égard, la déclaration commune de New-York constitue sans doute un certain encouragement.

2 – Pour autant, et ce sera mon second questionnaire : quelle est la réalité du soutien des Etats et des Institutions internationales en faveur de l'ESS ?

Dans plusieurs pays, des lois reconnaissant l'ESS ont été adoptées. Bien entendu cela a été de bonnes nouvelles. Mais qu'en est-il réellement aujourd'hui, après que ces lois aient été adoptées ? Je ne crois pas trop m'avancer en disant que le soufflé est quelque peu retombé. En France, il aura fallu du temps pour que les textes d'application soient pris et beaucoup de pression de la part des organes représentatifs du secteur pour qu'il en soit ainsi. En réalité, au-delà des bonnes paroles et des belles déclarations politiques qui ont bien entendu leur importance, les entreprises de l'ESS restent considérées par les pouvoirs publics comme des entreprises comme les autres, comme des acteurs d'un marché où règne bien souvent une concurrence féroce, alors que dans bien des cas, elles ne sont pas forcément à armes égales par rapport à leurs concurrents du secteur lucratif.

Pourtant, nombre d'entreprises et d'organisations de l'ESS, si elles interviennent bien sur des marchés concurrentiels pour certaines activités, elles agissent également bien souvent dans l'intérêt général, en appui ou non des politiques publiques. Or cela n'est pas suffisamment reconnu par les pouvoirs publics, qui ont plus souvent tendance à lorgner sur les réserves desdites entreprises, que dans certains cas ils n'hésitent pas à préempter sous forme d'impôts ou de taxes, plutôt qu'à les associer à l'élaboration et à la gestion des services d'intérêt général dans le but d'améliorer l'efficacité de politiques publiques à bout de souffle faute de moyens.

La place de l'ESS dans la co-construction des politiques publiques, notamment territoriales, mais pas que, nous paraît donc devoir être revendiquée, non pas comme sous-traitants ou comme organisations vassalisées, mais comme véritables partenaires. Ce serait pour le coup une véritable reconnais-

sance concrète de ce que sont les entreprises et organisations de l'ESS, et de ce qu'elles sont capables de faire en faveur des populations et de la gestion des biens communs. J'ai bien apprécié l'intervention de notre collègue du Sénégal sur les partenariats public-privé à vocation communautaire, et suivrai avec intérêt la déclaration d'engagement qui sera présentée sur ce sujet des PPP.

De son côté, le CIRIEC vient en effet de lancer une recherche sur la transversalité entre ESS et économie publique, parce que nous considérons que dans le contexte économique et social d'aujourd'hui, des synergies fortes entre ces deux formes d'économies sont les seules à même d'apporter des réponses aux besoins sociaux, et de redonner un sens concret aux valeurs universelles auxquelles croient celles et ceux qui militent pour une organisation de la société plus humaine, plus sociale et plus solidaire.

Je précise que, bien entendu, il ne s'agit pas pour l'ESS de se substituer à la puissance publique et de la dédouaner de ses responsabilités.

3 – Mon troisième questionnaire porte sur le positionnement de l'ESS face aux diverses transitions auxquelles nous assistons, notamment le numérique

L'avènement de la révolution digitale va modifier considérablement le fonctionnement de nos sociétés, cela n'est contesté par personne. Le développement des réseaux sociaux, la multiplication des applications numériques destinées à faciliter la vie au quotidien, l'utilisation des données rendues disponibles par l'open data, sont aujourd'hui les moteurs d'une profonde évolution des rapports économiques et des rapports humains.

- **Pour le meilleur**, si cela améliore les conditions de vie, si cela améliore les rapports sociaux et la communication entre les individus, si cela favorise la recherche fondamentale, notamment en santé.

- **Pour le pire**, si ces évolutions détruisent le tissu économique et les emplois, si elles ont des conséquences néfastes pour la protection sociale solidaire, si elles conduisent à une utilisation malveillante des données disponibles, si elles portent atteinte à l'éthique et à la démocratie.

Les enjeux de la transition numérique interpellent les pouvoirs publics bien entendu. Mais ils interpellent aussi l'ESS qui doit s'emparer de ces évolutions afin de ne pas regarder passer les trains, et qui doit tirer parti des moyens technologiques mis à disposition pour reconquérir les populations, améliorer leur qualité de service, mieux faire connaître les valeurs qui les animent, mettre en œuvre de nouvelles formes de participation démocratique, et surtout pour faire contrepoids aux géants mondiaux qui mettent des moyens considérables pour capter les marchés. Très clairement, nous disons non à « l'ubérisation » de nos sociétés !

Tels sont les questionnements qui me paraissent devoir être posés aujourd'hui. Les réponses qui pourront leur être apportées constitueront sans doute un gage de pérennité pour l'ESS dans sa dimension mouvement porteur d'idées et de valeurs.

Ces questionnements sont au cœur des travaux menés actuellement par le Conseil Scientifique International du CIRIEC, et alimenteront le 31^{ème} Congrès International qui se tiendra à Reims du 21 au 23 septembre 2016 avec un thème ambitieux : « Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation : Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative » ?

Les maux dont souffrent nos sociétés sont ces inégalités, ces injustices, ces richesses mal partagées, générées par les prédateurs d'une économie mondiale qui devrait être au service des populations. Pour les combattre, il faut redonner un sens concret aux valeurs universelles auxquelles nous croyons, nous qui militons pour une organisation de la société et une économie plus sociales et plus solidaires. Ces valeurs ont pour nom : démocratie, solidarité, partage, responsabilité.

TRAVAUX DU CIRIEC

Congrès international du CIRIEC



Le prochain congrès international du CIRIEC se tiendra à Reims, les 22 et 23 septembre 2016, à l'invitation du CIRIEC-France. Ce sera la 31^{ème} édition d'une manifestation biennale qui réunit quelque 500 responsables d'organisations et entreprises publiques et de l'économie sociale, chercheurs, responsables politiques, syndicalistes, fonctionnaires... du monde entier, membres ou non du CIRIEC.

Prenant place dans un contexte de mutation profonde de la société, caractérisé par la mondialisation et la financiarisation de l'économie, et les transitions de divers ordres (sociétale, environnementale, numérique...), les travaux interrogeront **« Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation. Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative ? »**

>>> info@ciriec-france.org

Prix Edgard Milhaud



Pour commémorer son fondateur, le CIRIEC a créé le **Prix international "Edgard Milhaud"**. Ce Prix, qui sera remis à l'occasion du congrès international, le 23 septembre 2016, à Reims, vise à encourager et récompenser le travail d'un/e jeune chercheur/se ou expert/e sur une question d'intérêt pour le CIRIEC.

La finalité du Prix est d'inciter des jeunes à s'impliquer activement dans le CIRIEC et/ou à s'intéresser aux secteurs et activités qui sont l'objet de ses travaux de recherche et de publication :

- l'action de l'Etat et des collectivités territoriales dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ;
- les services publics, les services d'intérêt général ainsi que les entreprises publiques et mixtes, aux niveaux national, régional et local ;
- l'économie sociale et solidaire : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif.

Pour l'édition 2016, le thème du Prix est :

« Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation – Quels projets, quelles convergences et quelles inter-coopérations pour l'économie publique, sociale et coopérative pour plus d'efficacité ? »

Le Prix s'adresse à de jeunes chercheurs (moins de 35 ans) ayant réalisé récemment une thèse ou un travail de troisième cycle en liaison avec le thème proposé. De plus, les candidats doivent marquer leur intérêt aux activités du CIRIEC, en proposant quelle contribution ils pourraient apporter en vue d'enrichir ces travaux.

- Les critères de sélection sont la qualité scientifique et la pertinence et retombées sociétales.
- Les candidats seront proposés par les sections nationales et/ou des membres du CIRIEC.
- Le(a) lauréat(e) recevra un Prix de 5000 €.

Les propositions de nomination doivent être adressées pour le 10 avril 2016 au plus tard au secrétariat international du CIRIEC (CIRIEC, Université de Liège au Sart-Tilman, Bât. B 33, bte 6, BE - 4000 Liège, Belgique - e-mail: ciriec@ulg.ac.be) où toute information complémentaire peut être obtenue. Elles devront inclure une lettre de motivation et un curriculum vitae. Le CV doit mettre en avant les récentes réalisations du candidat. Par ailleurs, une copie du travail du candidat doit être jointe pour une évaluation.

Un résumé de la thèse en 10 pages doit être fourni en anglais ainsi qu'un 'executive summary' plus court à destination spécifiquement des praticiens.

>>> ciriec@ulg.ac.be

La Direction Générale de la Cohésion Sociale du Ministère de l'Economie a confié au CIRIEC-France la réalisation d'une recherche-action sur les partenariats entre l'économie sociale et les entreprises et services publics.

Sous l'intitulé : **« Les entreprises de l'économie sociale et solidaire et les entreprises publiques, vecteurs de la transformation de l'Etat stratégique pour un changement de modèle de développement »**,

Les objectifs sont de :

- contribuer à la mobilisation des entreprises de l'ESS et des l'économie publique dans le cadre des politiques publiques pour un changement de modèle de développement
- faciliter leur inter-coopération au service d'une économie des besoins
- mobiliser les chercheurs
- diffuser le plus largement possible les résultats du projet, les mettre en débat et les publier

Le CIRIEC-France réalisera ce programme en coopération avec le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et le Réseau Inter Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire.

Colloque « *Nous vieillirons ensemble* »

Compte rendu de **Jacky Lesueur**, *Miroir Social*

Nous vieillirons ensemble ! Enjeux et lieux. Tel était le thème retenu cette année par le Ciriec-France, Galilée.sp et AD-PA, organisateurs du colloque qui s'est tenu à Paris, le 23 octobre dernier, avec le soutien de la BPCE, de la MGEN, du Groupe OFI, de la MAFIP et de MUTLOG.

Placé sous le haut patronage de Laurence ROSSIGNOL, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie, cette manifestation a connu un large succès, rassemblant plus de 150 personnes d'horizons très divers.

L'allongement de la durée de vie constitue un enjeu de société majeur pour notre pays. Parmi les défis à relever et les problématiques à résoudre, il y a la question du logement des personnes âgées, peu souvent abordée dans le débat public. Si des solutions de logement existent, si des mesures sont envisagées par la loi 3 A, sont-elles suffisantes, pertinentes, adaptées au mode de vie des personnes vieillissantes, accessibles financièrement ? Y a-t'il des solutions innovantes pour répondre aux préoccupations des personnes concernées, des familles, des aidants ?

Ce sont toutes ces questions qui ont été abordées lors du colloque, avec l'analyse d'experts, de praticiens de terrain et de responsables politiques et associatifs. Parmi ceux-ci, et après l'ouverture des travaux par Catherine GRAS, présidente de Galilée.sp, Alain ARNAUD, Président du Ciriec France et Romain GILZOME, directeur d'AD-PA.

Deux tables rondes étaient organisées, la première, animée par Laurence FIESSINGER, autour de : **Vieillesse des Français : quelle adaptation de la société ?** avec les interventions de :

- Alain TOURDJMAN de l'Observatoire de la BPCE, sur les éléments économiques et sociologiques de l'allongement de la durée de la vie.
- Une présentation objective de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement par Jean-Manuel



KUPIEC, directeur général adjoint de l'OCIRP, délégué général du CIRIEC-France

- Yves VEROLLET délégué général de l'UNA, sur « aider les aidants »,
- Malia BELKACEM, vice-présidente de l'association L'ECHANGEHEURE, sur une solution innovante pour aider les aidants, « la Banque du Temps » ou l'échange de services sans argent...
- Muriel BOULMIER, adjointe au Maire d'AGEN, permettant d'apporter les regards d'une élue locale, très impliquée sur le sujet.

Et une seconde table ronde, animée par Yannick GIRAULT, autour de :

Quel logement pour les personnes âgées ?...avec des interventions sur :

- les nouvelles formes d'habitat avec Pascal CHAMPVERT président d'AD-PA
- la présentation d'un projet innovant de résidence services « inclusif », par Pascal MAGINOT, secrétaire général de la Masfip (Mutuelle d'action sociale des finances publiques)
- la nouvelle régulation publique dans le secteur des EHPAD, avec Laura NIRELLO université de Nantes et Ilona DELOUETTE université de Lille
- Et en clôture, la vision de l'Etat, par Jean-Philippe VINQUANT, le nouveau directeur de la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale)

A l'issue de ce colloque qui a unanimement mis en évidence la détérioration des conditions matérielles et financières dans lesquelles vivent les plus âgés, les insuffisances de la loi en préparation (même s'il elle a le mérite d'engager un processus et d'acter une volonté) et qui a permis un échange de réflexions, d'analyses et d'expériences particulièrement riche d'enseignements, les trois prix CIGALADES distinguant les meilleurs rapports de fin de stage d'étudiants en écoles des secteurs santé et médico-social ont été remis par Jacques Fournier, Président d'honneur du CIRIEC-France.

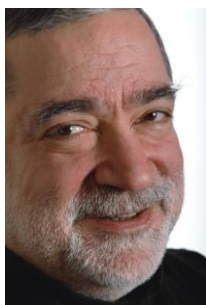
Les Rencontres du Mont-Blanc

La 7^{ème} édition des Rencontres du Mont-Blanc s'est déroulée du 26 au 28 octobre dernier à Chamonix. Le CIRIEC-France y était représenté. Son président, Alain Arnaud y a pris la parole. (Son intervention est reprise en éditо des présentes *Brèves*)

Notre collègue Jean-Philippe Milésy fait part de ses impressions.

De nouveaux écosystèmes fondés sur l'énergie citoyenne et la démocratie

Jean-Philippe Milésy



Ce sont des femmes et des hommes de toutes générations ; ils sont venus d'Inde ou du Japon, du Mexique ou du Honduras, de Cameroun ou du Maroc, de Russie ou du Portugal ; ils sont militants ou dirigeants, hauts fonctionnaires voire ministres, élus locaux, experts ou enseignants : ils ont tous en partage l'Economie sociale et solidaire et une volonté de transformer le monde. Ce sont les participants des Rencontres du Mont-Blanc qui en cette fin novembre 2015 fêtaient leur 10ans et leur 7^{ème} Forum international des dirigeants de l'Economie sociale et solidaire.

Cette année, les questions climatiques et la ville étaient au cœur des débats, suite logique de l'initiative prise à l'occasion de la dernière Assemblée générale des Nations-Unies et en l'année de la COP21 Paris. (Cf. l'entretien avec Thierry Jeantet, président des RMB, dans l'Humanité du 23/11/2015)

Tous les intervenants, tous les discutants se sont accordés sur l'insoutenabilité du monde tel qu'il est et la nécessité de définir de nouveaux écosystèmes, puisant leur énergie –propre- dans les engagements citoyens et la démocratie.

L'ESS en associant toutes les parties prenantes, en marquant ses convergences avec une nouvelle approche de l'Economie et des services publics, constitue déjà une réponse aux défis du XXI^{ème} siècle, aux objectifs du développement durable.

Cette dimension Economie sociale /Economie publique se retrouve dans la déclaration d'intention devant ouvrir un partenariat entre les RMB, le CIRIEC que préside, tant au niveau français qu'international, Alain Arnaud, et Social-Economy-Europe présidée par Alain Coheur, secrétaire général adjoint de Solidaris.

L'autre dimension de ces RMB auront été la ville et le territoire, en tant que lieux de reconquête des équilibres environnementaux, mais aussi et surtout en tant que lieux de mobilisations des initiatives citoyennes et des alternatives démocratiques.

Il s'agit maintenant de faire connaître les initiatives telles qu'elles existent aujourd'hui dans un nombre considérable de pays et telles qu'ensemble leurs promoteurs travaillent à les développer.

Le site www.rencontres-montblanc.com rend compte de la richesse des travaux et a notamment publié la Déclaration finale de ces RMB. Il ne pourra sans doute pas traduire la chaleur des rapports, l'énergie commune ressenties par toutes et tous.

Un regret cependant que ceux qui se disent les « grands media » manquent à ce point de curiosité et se refusent à envisager autre chose que le « mean stream » pour être ainsi absents et indifférents à de tels échanges

Le RIUESS se structure

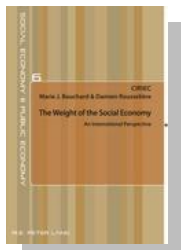


Le **Réseau Interuniversitaire d'Economie Sociale et Solidaire** (RIUESS) s'est constitué en l'an 2000 autour des Universités de Lyon 2, de la Méditerranée, de Valenciennes, de Toulouse2 - Le Mirail et du CRIDA à Paris. Il s'est progressivement étendu et intègre aujourd'hui 24 membres plus la participation d'autres universités francophones telles que l'Université de Louvain-La-Neuve en Belgique, l'Université de

Québec à Montréal au Canada, l'Institut Universitaire des Études sur le Développement en Suisse...

Le RIUESS regroupe de nombreux chercheurs et enseignants. Jusqu'ici organisé de façon informelle, il a décidé de se constituer en association déclarée.

La réunion constitutive s'est tenue à la MACIF, le 5 novembre dernier. Marcel Caballero y représentait le CIRIEC-France.



La collection "*Economie sociale et économie publique*" du CIRIEC-International publie des travaux de ses commissions scientifiques et, plus largement, de son réseau de chercheurs. La collection est domiciliée aux éditions Peter Lang.

Parmi les derniers ouvrages :

The Weight of the Social Economy - An International Perspective (en anglais)

Sous la coordination des Prof. Marie J. Bouchard (Université du Québec à Montréal, Canada) et Damien Rousselière, Agrocampus Ouest (France), ce livre est le résultat d'un groupe de travail de la Commission scientifique internationale du CIRIEC. Il compte quatorze chapitres commandés à des experts (statisticiens et chercheurs).

Quel est le poids de l'économie sociale ? Comment devrions nous le mesurer ? De par le monde, les coopératives, les organisations mutuelles et sans but lucratif, les fondations et autres entreprises sociales jouent un rôle important dans la création d'emploi, la cohésion sociale, l'innovation sociale, le développement territorial et la protection de l'environnement. Les observations tendent à confirmer la capacité de l'économie sociale à contribuer à l'équilibre des économies, servant principalement de force anticyclique face aux crises économiques. Cependant

une information statistique sur son poids, taille et envergure manque dans de nombreux pays et régions. Cet ouvrage comble une absence dans la littérature sur l'économie sociale. Il explique pourquoi il est important de disposer de statistiques sur ce secteur et de comprendre comment ces dernières sont produites et d'envisager comment l'économie sociale pourrait être mieux appréhendée et comprise à l'avenir. Ce livre offre aux chercheurs et aux décideurs politiques un aperçu de l'état actuel des connaissances sur ces thèmes.

Ces divers chapitres font le bilan des connaissances et s'interrogent sur la signification des méthodes utilisées et de l'interprétation des statistiques sur l'économie sociale. L'ouvrage présente les discussions en la matière, compare les apports et limites des diverses approches, tire les leçons des diverses méthodologies de production de ces statistiques et détermine des pistes pour la recherche future ainsi que des recommandations à adresser à l'attention des décideurs politiques. Outre les chapitres introductif et de conclusion, l'ouvrage témoigne du travail pionnier du CIRIEC Espagne sur le thème pour se scinder ensuite en deux grandes parties : questions méthodologiques de la production de statistiques sur l'économie sociale et leçons tirées d'études spécifiques. Cette dernière partie plus illustrative se base sur des expériences menées en Belgique, au Brésil, au Canada, en France, au Japon et au Royaume Uni. Une trentaine d'experts au total ont participé à cet ouvrage collectif.

>>> www.peterlang.com

Nouveau numéro de '*CIRIEC-España*'



Le n° 84 de '*CIRIEC-España*', la revue scientifique de la section espagnole du CIRIEC vient de paraître (en espagnol)

Au sommaire :

- Le profil des entrepreneurs en économie sociale
- Les entités de l'économie sociale, protagonistes d'un nouveau modèle d'entrepreneuriat et mesures législatives d'appui
- Asymétries dans les coopératives de crédit
- Analyse de l'innovation dans les coopératives à travers la captation de la valeur intangible...

>>> [Nuevo número, el 84, de 'CIRIEC-España, revista de economía pública, social y cooperativa'](#)

Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Principale publication du CIRIEC, les *Annales* est une revue scientifique internationale, fondée en 1908 par le professeur Edgard Milhaud.

Sa vocation est la publication d'articles scientifiques originaux analysant des thèmes intéressant essentiellement les scientifiques, mais aussi les experts, dans le champ du CIRIEC : l'économie d'intérêt collectif.

La revue est publiée trimestriellement par Wiley-Blackwell (Royaume-Uni)

>>> s'abonner : <http://www.blackwellpublishing.com/subs.asp?ref=1370-4788&site=1>

LA PAGE DU CNCRES

Cette page mensuelle prend place dans le cadre du partenariat
entre le Conseil National des Chambres Régionales
de l'Économie Sociale et le CIRIEC-France

Continuer à promouvoir des comportements d'ouverture et de compréhension

Jean-Louis Cabrespines

Président du CNCRES

Trois semaines après les événements qui ont lourdement touché notre pays, nous ne pouvons pas continuer à « faire comme si ... ».

Nous ne pouvons pas seulement dire que nous sommes solidaires de ceux qui ont été touchés, ni que nous voulons lutter contre toutes les radicalisations ou nous battre contre les amalgames. Il nous faut agir, continuer à promouvoir des comportements d'ouverture et de compréhension tout en les conjuguant à une ferme détermination du respect de l'autre et de la République pour mieux et plus vivre ensemble.

Nous ne pouvons pas accepter que le rejet de l'autre, accru par des actes terroristes, se traduise par l'accès au pouvoir régional de ceux qui prônent ce rejet.

Dès lors, les acteurs de l'ESS ne peuvent que s'interroger sur le devenir de ces partenariats tissés au fil du temps, pour des politiques communes de développement économique dans nos territoires. Ils ne peuvent que s'inquiéter d'orientations qui tourneraient le dos à la nature des entreprises de l'ESS et de leur approche démocratique, économique et sociale.

En effet, parler de l'ESS et de sa relation avec les pouvoirs publics, au lendemain d'élections régionales dont les chiffres montrent un risque de modification potentielle importante pour les acteurs de l'emploi, de l'économie, de la formation, voire de l'action sociale, est sans doute une gageure tant il y a de liens entre ce que les entreprises de l'ESS défendent d'une économie ouverte et ancrée dans leur territoire et une économie publique qui peut connaître des changements profonds selon les orientations prises par les élus des conseils régionaux.

Si l'économie publique doit avoir pour but le développement économique et le bien-être de la population ressortissante et l'étude des problématiques d'inégalités internes et de redistribution pour pouvoir y trouver des solutions, l'économie sociale et solidaire par ses principes de démocratie, d'égalité des personnes, de solidarité et d'indépendance économique doit être complémentaire de cette économie publique. Car l'économie sociale et solidaire est une économie faite à la fois de convictions qu'une autre manière de



faire de l'économie est possible et porteuse d'avenir, mais aussi que les partenariats avec les pouvoirs publics en accompagnement d'activités liées à la vie des citoyens sont au cœur de l'intervention de certaines entreprises de l'ESS.

Alors, la défense de l'ESS et des valeurs humanistes qu'elle porte doit être un axe central des interrogations

légitimes que nous pouvons avoir au lendemain d'une élection porteuse de changements.

Plusieurs CRESS ont interpellé les candidats dans leurs régions respectives et ont pu ainsi mesurer le travail réalisé, celui qui pourra faire l'objet d'avancées significatives, les difficultés prévisionnelles pour l'avenir.

Ces rencontres ont montré, dans de nombreux cas, une réelle méconnaissance de ce qu'est l'ESS, de ce qu'elle représente et de ce qu'elle promeut. Mais elles ont aussi permis de conforter la place que peuvent occuper les entreprises dans les développements économiques et sociaux territoriaux.

Face à une économie traditionnelle en déshérence, chacun est en recherche d'un nouveau modèle à promouvoir et les élus sans doute plus que les autres.

Si l'environnement médiatique et politique fait découvrir, plus aujourd'hui que par le passé, la partie émergée de l'ESS, cela est encore insuffisant pour que cette forme d'économie soit réellement prise en compte dans les plans de développement économique régionaux.

Les rencontres avec les élus leur ont donné l'occasion de voir qu'il peut y avoir de nouvelles manières de concevoir l'économie prenant en compte à la fois ceux qui la font (les membres des entreprises de l'ESS), ceux qui la soutiennent (les pouvoirs publics et les partenaires), ceux qui en bénéficient (les clients, les sociétaires).

Ces élections vont entraîner des changements d'interlocuteurs pour les entreprises de l'ESS et pour la mise en application de la loi relative à l'ESS.

>>> <http://www.cncres.org/>

Un Intergroupe « biens communs – services publics » au Parlement européen

Pierre Bauby

Président de RAP (Reconstruire l'action publique)

Membre de la Commission scientifique « Economie publique » du CIRIEC-France



Depuis décembre 2014, existe au sein du Parlement européen élu en juin 2014 un Intergroupe (réunissant des députés de tous les groupes politiques) consacré à la fois aux « Biens communs » et aux « Services publics – services d'intérêt général ». Il est coprésidé par la députée portugaise (GUE) Marisa Matias et par le député français (S&D) Jean-Paul Denanot.

Chacune des deux composantes tient ses propres réunions de groupe de travail sur ses enjeux spécifiques et deux réunions annuelles visent à échanger les démarches et réflexions pour examiner les convergences qui peuvent se développer.

Le 29 octobre a eu lieu à Strasbourg une réunion de l'Intergroupe visant à croiser les références historiques, philosophiques et politiques ainsi que les déclinaisons juridiques des deux notions de "biens communs" et de "services publics", ainsi que leurs possibles convergences.

Lors de cette réunion, Pierre Bauby a présenté un tableau comparatif sur les origines et histoires des deux concepts, leurs champs, leurs principaux fondements actuels et leurs recouvrements, leur place dans les références de la construction européenne et les conditions de leur convergence.

Même si un tel tableau a le défaut du schématisme inhérent à sa forme, nous le reproduisons ici car il donne une série de points de repère, afin de développer dans ces colonnes une réflexion importante, à la croisée de l'économie publique et de l'économie sociale et coopérative.

1. Origines et histoires

Biens communs	Services publics ou d'intérêt général
<ul style="list-style-type: none"> • Origines anciennes (Empire romain, Magna carta de 1215, enclosures, droit coutumier), mais tendances à être marginalisés par le développement économique et la marchandisation (« La tragédie des communs ») • Retours récents (Orstom, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Origines fin XIX^e et XX^e siècles dans les pays européens • Constructions progressives résultantes des demandes civiques, des mouvements sociaux, des choix politiques

2. Champs, principaux fondements actuels (et recouvrements)

Biens communs	Services publics ou d'intérêt général
<ul style="list-style-type: none"> • Un bien commun est rival (son utilisation par quelqu'un empêche l'utilisation par d'autres), et non exclusif (il n'est pas possible d'empêcher quelqu'un de l'utiliser) Se caractérise généralement par : • Propriété commune • Gestion en commun • Gouvernance commune • Méfiance par rapport à l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> • Champ large : services régaliens, administratifs, industriels et commerciaux ; nationaux et locaux • Coexistence de 2 notions : organique, qui assimile le service public à l'entité publique ; fonctionnelle, qui définit par les objectifs et missions et non par la propriété (conception de l'UE) • Garantie du droit d'accès de chaque habitant • Solidarités, lien social, cohésion économique, sociale et territoriale • Préparation de l'avenir
<p>Exemple Eau : distinguer la ressource, qui doit être considérée comme bien commun (ressource locale et économie circulaire) et le service de collecte, traitement, distribution, dont le mode de gestion est du libre choix des autorités organisatrices locales (principe de subsidiarité)</p>	

3. L'UE, les SIG et biens communs

Biens communs	Services publics ou d'intérêt général
<ul style="list-style-type: none">• Pas encore de mention dans les textes de référence de l'UE	<ul style="list-style-type: none">• Références précises dans les traités UE (articles 14 et 86 TFUE, Charte des droits fondamentaux, Protocole 26• Valeurs communes (large pouvoir discrétionnaire des autorités nationales, régionales et locales ; diversité en fonction des besoins et des préférences des utilisateurs ; niveau élevé de qualité, de sécurité et quant au caractère abordable, égalité de traitement et promotion de l'accès universel et des droits des utilisateurs

4. Quelles convergences ?

Biens communs	Services publics ou d'intérêt général
<ul style="list-style-type: none">• Dépasser les différences : gouvernance démocratique et subsidiarité, des services publics comme des biens communs : participation démocratique à tous les niveaux, co-définition, co-organisation, co-production, co-évaluation, ...• L'UE doit reconnaître et articuler les deux• Conjuguer les efforts...	

...

On ne peut exclure que la France soit à la veille d'une explosion sociale

Daniel Keller

Grand Maître du Grand Orient de France

(Interview du Journal du Dimanche, 25 octobre 2015)



Q : Quelles sont, à vos yeux, les causes de cette percée du FN?

R : Ce qui est très préoccupant, c'est la situation de désespoir dans laquelle se trouve une grande partie de la population française. Le désespoir fait le lit du malheur.

Nous sommes entrés il y a quarante ans dans un cycle dévastateur. Il y a eu les "Trente Glorieuses", et au début des années 1970, nous sommes entrés, sans le savoir, dans les "Quarante Malheureuses". Le président Pompidou disait qu'au-delà de 500.000 chômeurs la société exploserait. Ils sont 5,5 millions aujourd'hui, toutes catégories confondues.

Nous faisons face à la fois à l'ouverture des économies, à l'obsolescence des États, à la déconstruction des politiques publiques et à un chômage de masse, devenu structurel. On paie quarante ans d'errements politiques. Il ne s'agit pas de dire que tel ou tel gouvernement est responsable. Les hommes politiques qui se sont succédé ont tous, malgré eux, préparé cette bombe à retardement que nous devons affronter aujourd'hui.

>>> www.godf.org/

...

NOE : QUI MONTERA DANS L'ARCHE DU NUMERIQUE ?

Pascal Pavageau

Secrétaire confédéral FO



Vient de se dérouler au ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique un échange sur la stratégie pour les nouvelles opportunités économiques (acronyme « Noé »). Les propositions présentées sont censées nourrir le projet de loi « Macron 2 », rédigé pour la fin de l'année, avant un examen au Parlement en 2016.

La parole a été donnée par le gouvernement à différents entrepreneurs s'étant saisis des opportunités offertes par le numérique. Tous, au travers de leurs principales difficultés et recommandations, ont souligné un manque de stratégie publique, de lisibilité de l'action publique et d'investissement public sur ces enjeux, ce que Force Ouvrière a déjà maintes fois soulevé. En revanche, pas un mot sur la soi-disante nécessité de refonte du Code du Travail, du statut de travailleur indépendant ou de salarié, du forfait-jours au profit d'une individualisation du droit du travail. Et pourtant le projet du gouvernement basé sur les recommandations de pseudos économistes et juristes qu'il a mandatés considère que « forger un cadre favorable à l'économie numérique » passe par la remise en cause des droits collectifs et du droit du travail, et par la mise en place de nouveaux cadres individuels tels que le CPA.

Face à ces grandes lignes, premières orientations de la future loi Noé, Force Ouvrière restera vigilant pour défendre et renforcer les droits collectifs, afin d'éviter qu'une poignée de privilégiés montent sur l'arche du numérique et que les salariés seuls subissent le déluge.

>>> www.force-ouvriere.fr/

Panorama 2015 de l'ESS en France



Le **CNCRES**, Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale vient de sortir son **"Panorama de l'économie sociale et solidaire en France" 2015**. Un bilan synthétique et lucide de l'évolution des entreprises et de l'emploi de ce grand ensemble - "disparate", mais aussi dynamique, "terrain fertile pour l'innovation" - qu'est l'ESS.

"S'il ne faut pas verser dans l'angélisme, car certains secteurs d'activité connaissent des difficultés (concurrence accrue, incertitudes financières...), les chiffres confirment l'ESS comme une véritable force pour notre pays", affirme **Jean-Louis Cabrespines**, président du CNCRES. Les tendances présentées sont effectivement plutôt encourageantes : en 2013, *"pour la première fois depuis dix ans, le cap des deux millions de salariés en équivalent temps plein est franchi ; et la part des emplois de l'ESS dans l'ensemble de l'économie passe de 10,3% à 10,5%"*. Considérant le seul emploi privé, ce taux s'élève à près de 14%.

Si l'emploi a légèrement augmenté entre 2008 et 2013 (+ 0,8% dans l'ESS contre - 0,2% dans le reste de l'économie), *"le rythme de création d'entreprises semble se stabiliser ces dernières années dans l'ESS"*, avec une moyenne de 3.600 créations par an entre 1991 et 2011.

Sur ces dix dernières années, le CNCRES repère un développement notable des groupements d'employeurs et des coopératives de production (Scop, Scic et CAE). Un ancrage fort dans des communes rurales, comme dans de grandes agglomérations. Le CNCRES met en avant un *"ancrage territorial fort"* de ce mode d'entreprendre, repérant *"189 communes où l'ESS représente plus de 50% des emplois locaux et 1.088 communes où l'ESS représente plus de 25% des emplois"*. Dans une moindre mesure, certaines grandes agglomérations se distinguent aussi par le poids de l'ESS dans l'emploi : Mulhouse (21,8%), Angers (18,5%), Saint-Etienne (17,5%) et Besançon (15,8%).

Dans la grande famille de l'ESS, on trouve des animateurs socioculturels et des cadres de banques et assurances

Ce panorama vise aussi à donner une image plus concrète du grand ensemble de l'ESS, en présentant ses

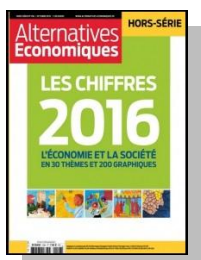
principaux secteurs d'activité : l'action sociale (crèches, aide à domicile, aide par le travail...), le sport et les loisirs (et notamment *"la grande majorité des clubs sportifs"*), les activités financières et d'assurances (mutuelles et banques coopératives en particulier), les arts et spectacles, l'enseignement. Dans cet ensemble disparate, le secteur de l'action sociale est largement en tête en termes d'effectifs (40% de l'emploi dans l'ESS), mais aussi de poids de l'emploi ESS dans le secteur considéré (61%). Du côté des métiers, on apprend que l'ESS comprend plus des deux tiers des animateurs socioculturels (rémunérés en moyenne 1.455 euros net par mois), mais aussi un quart des cadres des services techniques des assurances (dont le salaire net moyen atteint 3.676 euros). La diversité de ces activités et son éventuel impact sur l'émergence d'une culture de l'ESS ne font pas l'objet de commentaire.

Avec 48% de CDI à temps complet, l'ESS, est à 20 points de moins que dans le reste du privé. Au niveau des fragilités, le CNCRES rappelle qu'il y a *"globalement moins de CDI et moins de temps complet dans l'ESS, et notamment dans les associations"*, même si *"les écarts tendent à se réduire depuis 2008"*. Considérant les CDI à temps complet, l'écart est toutefois significatif : il concerne 48% des salariés de l'ESS, quand ce taux s'élève à 68% dans le reste de l'économie privée. *"Cette différence s'explique par la nature des métiers principalement exercés dans l'ESS, et particulièrement par le poids de l'aide à domicile, de l'enseignement culturel, du sport dans les associations."*

Le réseau des CRES insiste sur les opportunités qui s'offrent à l'ESS, *"terrain fertile pour l'innovation"* dans les énergies renouvelables, la finance solidaire ou encore la recherche et le développement, et repère ainsi l'émergence de *"métiers nouveaux"* - liés à l'économie verte, mais aussi à *"la coordination des entreprises de l'ESS dans les territoires"* -, *"certainement amenés à se développer dans les années à venir"*.

Quant à la baisse des financements publics, le CNCRES met en avant des *"solutions"* : *"actualisation du modèle économique, diversification des ressources, développement du mécénat et des dons privés, financement participatif"*, mais aussi *"mutualisation de ressources - matériel, bureaux, services"* et des emplois, *"notamment dans le cadre d'un groupement d'employeurs"*.

Les chiffres 2016 de l'économie et la société



Inégalités des territoires en France, impact du pacte de responsabilité, zone euro à la traîne, creusement du fossé entre les riches et les autres, croissance des pays émergents, transition énergétique...

A partir des dernières statistiques disponibles, ce hors-série d'**Alternatives Economiques** décrypte les grands mouvements de fond de l'économie et de la société, en France comme dans le monde.

30 fiches, 200 cartes et graphiques commentés.

Hors-série n° 106 - 4e trimestre 2015

>>> [> Feuilletter gratuitement ce numéro en version électronique](#)

Le CIRIEC-France solidaire d'Alternatives Economiques

Alternatives Economiques

Le mensuel **Alternatives Economiques**, édité par une coopérative indépendante depuis plus de trente ans, n'est pas épargné par la crise de la presse. Sa diffusion se maintient à un niveau élevé (92.000 exemplaires chaque mois en 2014) grâce à la fidélité de ses lecteurs, mais elle a néanmoins baissé. Ce qui pèse d'autant plus sur les comptes que les recettes publicitaires, elles, ont fortement diminué. Résultat, les pertes ont atteint, en 2013 et 2014, plus de 300 000 euros, l'équivalent de 5 % du chiffre d'affaires. Et les fonds propres de la coopérative ont fondu de moitié.

Face à cette situation, des mesures d'économie ont été prises afin de revenir à l'équilibre. Mais la coopérative a besoin d'investir de façon importante, en particulier dans le numérique, pour pouvoir faire évoluer son offre et son modèle économique. Parce que l'information de qualité a un prix, elle a besoin du soutien de ses lecteurs et amis pour continuer à offrir, en toute indépendance, une vision différente de l'économie et de la société, sous forme papier ou numérique. Depuis toujours, ce sont d'abord les lecteurs et les abonnés qui font vivre *Alternatives Economiques*.

Solidaire de la coopérative, Le CIRIEC-France propose de la soutenir :

- > **en s'abonnant ou se réabonnant** à *Alternatives Economiques*, mais aussi *AlterEcoPlus*, *Les dossiers d'Alternatives Economiques* ou *L'économie politique*. [Cliquez ici](#)
- > **en suggérant à l'entourage de s'abonner ou en offrant des abonnements**. [boutique en ligne](#)

Reprise d'entreprise par les salariés en Scop



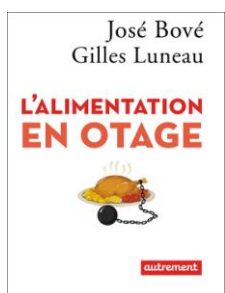
L'Avise vient de publier « **Reprise d'entreprise par les salariés en SCOP** », document qui donne des clés de compréhension sur la reprise d'entreprise en Scop aux acteurs du financement et de l'accompagnement.

Réalisé en collaboration avec la CG Scop, cet outil précise également les leviers d'action à la disposition des Conseils régionaux pour soutenir ces démarches.

A télécharger gratuitement sur le site de l'Avise : >>> <http://www.avise.org/ressources/reprise-dentreprise-par-les-salaries-en-scop>

L'alimentation en otage

José Bové, Gilles Luneau



Dans l'ombre de la finance et du profit à court terme, une poignée de multinationales aux pouvoirs tentaculaires ont mis la main sur tous les échelons du système agroalimentaire mondial. De la graine plantée en terre à la grande distribution, des OGM à la sélection génétique animale, du négoce à la transformation, rien ne leur échappe.

Les ressources s'épuisent, les inégalités se creusent, le paysan est dépossédé de son métier, le consommateur berné. Une seule réponse possible face à la superpuissance industrielle mondialisée : exercer chacun et ensemble, en toute conscience, le droit de choisir ce que nous mangeons.

>>> Editions Autrement

XVIe Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire

(Montpellier du 25 au 27 mai 2016)

Les « communs » et l'économie sociale et solidaire. Quelles identités et quelles dynamiques communes ?

Appel à communications

Face à l'extension de la propriété privée capitaliste au cours de ces dernières décennies, en particulier dans le domaine de la propriété intellectuelle, des mouvements de résistance et de contestation se sont développés favorisant d'autres modes d'appropriation reposant sur les groupements associatifs, la mutualisation et le partage. Il s'agit de donner accès à des ressources qui sont appropriées privativement ou qui risquent de l'être (logiciels libres, revues scientifiques, eau...).

Aux côtés des modes d'allocation par le marché et par l'Etat des modes de gouvernance innovants se mettent en place. Ils permettent une gestion commune et un accès partagé aux ressources.

Les « communs » désignent ainsi les pratiques sociales qui cherchent à mettre en place une gouvernance collective afin d'assurer l'accès à certaines ressources et un mode d'allocation de ces ressources entre les acteurs concernés qui ne repose pas à titre principal sur le marché ou la redistribution publique (Coriat, 2015). Cette problématique des « communs » fait directement écho à des pratiques anciennes bien connues des historiens portant sur les biens communaux et les droits collectifs qui déclinent surtout à partir du XVIIIe siècle face au développement des « enclosures » et les revendications libérales qui défendent entre autres la liberté économique et le droit individuel à la propriété (Béaur, 2006 ;Thompson, 2014).

Les travaux d'Elinor Ostrom ont favorisé ce « retour des communs » (Coriat, 2015) en montrant l'efficacité d'une gestion collective de certaines ressources face à la propriété privée capitaliste (Ostrom, 1990). Pêcheries, systèmes d'irrigation ou pâturages notamment constituent autant d'exemples possibles de ressources naturelles partagées. Mais l'un des facteurs majeurs de cette résurgence repose sur le développement de l'Internet qui en séparant l'information de son support physique a contribué à l'émergence de nouveaux « biens communs informationnels » (Aigrain, 2005, 2010). Wikipédia représente probablement l'exemple le plus emblématique de ressources immatérielles partagées. Ces ressources en accès libre sont aujourd'hui au fondement du développement de l'économie collaborative qui connaît une médiatisation accrue.

Ces pratiques contemporaines des « communs » non seulement mettent à mal une vision largement majoritaire de l'économie reposant sur le couple Etat / marché, mais surtout interrogent directement le rapport à la propriété. Peut-il exister d'autres formes de propriété en dehors de la propriété privée capitaliste et de la propriété publique ? Une gestion efficace des ressources passe-t-elle nécessairement par la propriété privée ? Existe-t-il une limite à l'appropriation privée ? Des ressources sont-elles inaliénables ? Ces questions entrent en résonance avec l'économie sociale et solidaire. Celle-ci repose en effet sur l'idée qu'une autre forme de propriété, collective, peut permettre une organisation des

activités économiques à la fois efficace et répondant à des objectifs de justice sociale. Dans cette perspective, l'hypothèse selon laquelle l'ESS a perpétué ces pratiques des « communs » et participe aujourd'hui à son renouvellement mérite d'être posée.

Certains domaines comme la petite enfance ou l'habitat par exemple largement investis par l'économie sociale et solidaire n'offrent-ils pas des opportunités de développement aux « communs » ?

Il s'agira lors de ces rencontres de situer l'économie sociale et solidaire par rapport à ces « communs » et d'en étudier les interactions. Quatre axes non exclusifs les uns des autres sont privilégiés. Des analyses transversales à deux, à trois voire aux quatre axes sont bien entendu possibles.

Axe 1 – Entre propriété privée capitaliste et propriété publique d'autres modes d'appropriation collective pour l'ESS ?

Les « communs » montrent la nécessité de dépasser la dichotomie propriété privée / propriété publique en développant des modes d'appropriation différents de ces deux précédents modes d'appropriation. Ces pratiques de partage s'appliquent à des biens et à des ressources physiques comme le foncier, l'eau ou l'habitat, mais l'on doit surtout leur importance médiatisation à la croissance des modes de partage sur des biens immatériels, les « biens communs informationnels » (savoirs, logiciels, médicaments, etc.), permis par le développement de l'Internet. Enfin, l'extension des frontières du marché à des ressources jusque-là non marchandes comme le vivant ou la nature pose aussi la question de modes d'appropriation opposés à une appropriation privée et exclusive.

Comment l'ESS se situe-t-elle par rapport à ce « retour des communs » ? Comment envisage-t-elle la propriété dans ce nouveau contexte ? Est-elle force de propositions alors qu'elle s'est précisément forgée au travers de la critique de la propriété privée capitaliste ? (Gueslin, 1998) Les organisations de l'ESS (société coopérative d'intérêt collectif, coopérative sociale...) partagent-elles des caractéristiques communes avec ces « communs » ?

Axe 2 – Quelles gouvernances et quels bénéficiaires associés dans la gestion collective des ressources ?

Les « communs » développent des modes de gouvernance offrant d'indéniables similitudes avec ceux promus par l'ESS. Outre le fait que fréquemment de multiples acteurs participent à la gestion des ressources partagées, les « communs » s'appuient aussi régulièrement sur des règles marchandes et non marchandes. Par ailleurs, l'hétérogénéité des pratiques sous-tendant les « communs, situées entre la propriété privée « capitaliste » et le domaine public, offre là encore des correspondances avec l'ESS, pratiques sous-tendant les « communs », situées entre la propriété privée « capitaliste » et le domaine public, offre là encore des correspondances avec l'ESS bien des pratiques, les intérêts et les objectifs pour

suivis présentent des divergences évidentes.

Peut-on identifier ainsi des propriétés communes en matière de gouvernance entre les « communs » et l'ESS ? Le principe « démocratique » (une personne, une voix) n'atteint-il pas aujourd'hui ses limites avec la résurgence et le développement d'actions collectives impliquant de multiples acteurs aux intérêts non nécessairement convergents ? Les « communs » en promouvant des modes de gouvernance souvent différents du mode de gouvernance « démocratique » (une personne, une voix) ne conduisent-ils pas à un nécessaire renouvellement des règles de fonctionnement « historiques » de l'ESS ? La pratique de l'assemblée et de ses différents modes de fonctionnement (vote, règle de la majorité, délibération, consensus, etc.) pourrait à cet égard faire l'objet d'une analyse spécifique.

Axe 3 – Gratuité, inappropriable et « juste prix »

L'extension des frontières marchandes et de la propriété privée et le mouvement opposé des « communs » questionnent directement l'ESS car celle-ci a toujours considéré le prix et la qualité des biens vendus comme une problématique centrale de ses activités. Par exemple, le commerce équitable, les circuits courts et les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) soulèvent le problème de la détermination du « juste prix » pour les producteurs.

Dans cette perspective, existe-t-il des liens entre les pratiques des « communs » et celles de l'ESS ? Des correspondances peuvent-elles être identifiées entre les modes de tarification ? Quels sont les rapports à la gratuité de l'économie sociale et solidaire et des communs ? Les acteurs concernés considèrent-ils certains biens comme des biens « hors de prix » ? Si oui pour quelles raisons ?

Axe 4 – Des mouvements sociaux pour quels projets politiques ?

Souvent présentées comme des pratiques de résistance face à l'hégémonie de l'appropriation privée capitaliste, les « communs » défendent un projet politique dans la mesure où

ils visent à privilégier des modes d'appropriation ne relevant ni de la propriété privée, ni de la propriété publique. Il y a aussi projet politique parce qu'ils soulèvent la problématique de l'accès à des ressources qui font l'objet ou qui risquent de faire l'objet d'un mode d'appropriation privée exclusif.

Les rapports entre économie et politique sont au cœur de la démarche de nombreuses initiatives de l'ESS (Dacheux et Laville, 2003). Par le développement d'activités économiques, il est possible, soutiennent ses promoteurs, d'atteindre des objectifs politiques en particulier en permettant la constitution d'espace de discussion et de débat sur la manière de répondre à des besoins notamment ceux de la vie quotidienne (garde d'enfants...). Existe-t-il sur ce terrain des points de convergence entre les « communs » et l'ESS ? Quels rapports entretiennent les « communs » et l'ESS avec le « marché » et avec le secteur public ? Ces rapports peuvent-ils amener à des rapprochements ?

Au titre des expérimentations économiques concrètes, on pourrait notamment s'intéresser aux dynamiques communes et / ou différences relatives d'une part à l'autonomie des systèmes de paiement et de redistribution (monnaies locales et complémentaires, systèmes de financement participatif, banques citoyennes, fonds de soutien collectif, etc.) et d'autre part aux formes d'activité, de travail et de rémunération (salarial / bénévolat / collectif rémunéré non salarié, rémunération différencié/rémunération égalitaire, division du travail/polyvalence des tâches, etc.). Par ailleurs, l'ESS est de plus en plus étudiée en tant que mouvement social (Rodet, 2013). Souvent négligée par les analyses des nouveaux mouvements sociaux (Neveu, 2015), l'ESS présente pour certains analystes les caractéristiques d'un mouvement social notamment au travers du commerce équitable et de la consommation engagée ou responsable (Micheletti, 2010).

Face à l'affaiblissement des croyances et des espérances dans l'Etat, les « communs » en tant qu'ils s'opposent à l'appropriation privée capitaliste sont aussi analysés comme des mouvements sociaux (Dardot, Laval, 2014). Peut-on dans cette perspective identifier des revendications communes ? Des opposants communs ? Quels sont les intérêts et les acteurs défendus ?

Date limite de réception des propositions de communication : 16 janvier 2016

>>> conditions de dépôt : riuess2016@gmail.com

Colloque *Miroir Social*

« Jusqu'où aller dans la diffusion des données sociales ? Lesquelles ? Par qui ? Pour en faire quoi ? »



Organisé par **Miroir Social** en partenariat avec **Malakoff médéric**, **Tandem expertise** et **Technologia**.

Mardi 15 décembre 2015, de 9h00 à 17h15 (Accueil café à partir de 8h30)
Maison des associations de solidarité

10/18 rue des Terres au curé 75013 Paris (Métro : olympiades 14 / Porte d'Ivry 7 -

Tramway : Porte d'Ivry 3)

Les données sociales ne font pas encore le poids par rapport aux données économiques pour réellement éclairer les enjeux socio-économiques.

De plus en plus portées par les salariés eux-mêmes, les données sociales en matière de santé, emploi et rémunération vont pourtant se multiplier. Elles vont se conjuguer avec celles portées par les entreprises et celles traitées par les institutions publiques.

Comment agréger des données multiformes pour construire des indicateurs socio-économiques pertinents où le social ne serait pas qu'une variable d'ajustement ?

La digitalisation ouvre un large champ des possibles et beaucoup de questions, pour une utilisation optimisée des données en facilitant accès, croisements et autres prédictions.

Participation gratuite

>>> [Inscrivez-vous](#)

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général :
économie publique, économie sociale et économie paritaire

Ses travaux se réalisent à travers
des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par
Alain Arnaud

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE **CIRIEC-France**

7 passage Tenaille - F - 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



"Brèves du CIRIEC-France" Lettre mensuelle électronique éditée par le CIRIEC-France

Directeur de la publication : Alain Arnaud



Rédaction : Marcel Caballero



Si vous souhaitez
contribuer à alimenter les *Brèves du CIRIEC-France*

▼
marcel.caballero@club-internet.fr

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Ils peuvent être reproduits librement avec indication de la source